

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 28 MARS 2024**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte-Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Clotilde Trichet

Usagers (étudiants) : Aicem El Matoussi, Jade Mortelette, Ewan Zindy, Pierre Zeghdoudi, Yvan Boucey

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Laure Gallouët, Karine Bellance.

Parmi les **membres invités** étaient présents : Sonia Birocheau, Jean-Marie Chevalier, Nadia Duchene, Bernard Gendrel, Mireille Touzery, Stéphanie Wojcik.

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

1. Vote du PV du Conseil de Gestion du 25.01.2024

Seuls des amendements de correction orthographique et reformulation ont été reçus.

Après discussions et lecture des procurations, le procès-verbal du conseil de gestion du 25 janvier 2024 est mis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Points informations :

HCERES

Clément Duyck annonce que la phase d'auto-évaluation des formations est terminée. Les responsables ont rendu leurs dossiers en janvier. Les dossiers ont été transmis au service du pilotage de l'offre de formation (SPOF), qui est un service de la DEVE. Les retours du SPOF ont été pris en compte par Clément Duyck et Elisabeth Vialle.

Les dossiers d'auto-évaluation des formations sont maintenant transmis pour une dernière relecture aux élus de la CFVU et devraient être retournés au mois de mai, avant l'envoi au HCERES.

Jean-Marie Chevalier se demande si les dossiers peuvent être encore modifiés. Elisabeth Vialle indique que les modifications sont possibles si cela ne suscite pas de modifications de la part des relecteurs avant envoi au HCERES. Si une modification doit être faite, il faudra revenir vers Clément Duyck et Elisabeth Vialle, mais ne surtout pas modifier directement les documents sur l'espace partagé.

Méthode d'architecture de formation

La nouvelle offre de formation sera mise en place pour la rentrée de septembre 2026 et pour une durée de 4 ans.

Elisabeth Vialle indique que les éléments qui ont été adressés aux directeurs de départements vont être repris, notamment sur la procédure à suivre pour la nouvelle offre de formation, elle précise que le cadrage général de l'université qui définit la ligne directrice n'est toujours pas disponible. La première étape est de définir l'architecture de cette nouvelle offre de formation, les prochaines échéances au niveau de l'UFR LLSH sont :

- Le jeudi 18 avril 2024 pour une commission pédagogie et moyens
- Le jeudi 25 avril le vote en conseil de gestion.

Des discussions sur le projet d'architecture de la nouvelle offre de formation seront effectuées, au niveau de la mention et/ou du parcours à l'échelle de la faculté.

Chaque formation doit se prononcer sur une reconduction à l'identique, restructuration avec changement d'intitulés, création, refonte ou fermeture de certains parcours-types, fermeture éventuelle de mentions, projet de création de nouvelles mentions ou de spécialités, sachant que toute création s'accompagnera de fermetures.

Pour préparer cette étape, les directeurs de départements sont conviés à des rendez-vous avec la Direction de l'UFR LLSH, pour discuter des projets de création, de restructuration et de fermeture de formations que les départements envisagent. Ces réunions se tiendront les 2 et 3 avril, ainsi que les 15 et 16 avril.

Jacques Paviot demande si la notion de coût constant est maintenue ou s'il faut envisager une diminution des coûts-maquettes. Lucie Gournay précise que dans le plan de retour à l'équilibre financier (PREF), cela ne sera pas affiché à coût constant, mais que le cadrage n'est pas encore sorti.

Alexandre Borrell demande si l'objectif serait de diminuer de 5% les heures des formations.

Lucie Gournay indique que des réductions de maquette pourraient être envisagées au niveau de l'UPEC, mais que rien n'est acté pour l'instant. Si des maquettes FA peuvent ouvrir sans fermeture à mettre en face (si les ressources internes sont suffisantes), pour les diplômes hors FA, il faudra alors s'assurer qu'une fermeture aura lieu ou qu'il y aura une possibilité de mutualisation des enseignements.

Lucie Gournay propose de rationaliser la première année de licence (L1) : de repenser la structure et le fonctionnement de la L1.

Myriam Baron rappelle que l'offre à flux constant ne nous permettrait pas d'accueillir les étudiants dans les différentes formations.

Cadrage des maquettes

Elisabeth Vialle annonce la deuxième étape qui sera le cadrage général de formation les jeudis 23 mai et 27 juin 2024 une nouvelle commission pédagogie-moyen, suivi d'un vote le jeudi 4 juillet en conseil de gestion. Lors de ces échéances en commission, il s'agira de définir un cadre général valable pour toutes les formations en Licence et en Master, une harmonisation des propositions de formation.

Ce cadre définira le calendrier, la structuration d'unité d'enseignement, les volumes horaires, la place occupée par les contenus disciplinaires, les cours transversaux, les parcours mineurs. Il faudra également convenir d'un cadrage horaire et budgétaire pour les formations. Les arbitrages ne sont pas encore donnés mais il a été rappelé qu'aucune licence ne serait acceptée avec un volume global supérieur à 1500 heures effectives pour les étudiants (en y incluant les réunions d'accueil étudiants, etc.)

Graciela Villanueva demande si un cadrage général existe concernant le ratio CM-TD. Lucie Gournay précise que l'harmonisation ne sera pas radicale en raison de l'impact sur les services.

La première commission pédagogie-moyen du 23 mai 2024 aura pour but de définir un cadre général pour toutes les formations en licence et en Master. Entre le 23 mai et le 3 juin 2024, les départements pourront discuter en leur sein des principes formulés avant un retour à l'équipe de direction de l'UFR LLSH.

L'étape suivante sera la constitution des maquettes, le calendrier sera de septembre 2024 à février 2025.

Campagne de poste

Lucie Gournay annonce que le calendrier a été présenté par la Présidence le 27 mars 2024. La campagne d'emploi pour les enseignants-chercheurs et enseignants permanents va être travaillée courant avril, un premier rendu devra être réalisé en mai. Le dialogue de gestion avec la direction de l'UPEC aura lieu au plus tard le 10 juillet 2024.

La campagne sera véritablement votée dans les conseils centraux à partir du mois d'octobre 2024.

Il y aura deux autres campagnes de poste pour les ATER et pour les CDD.

Emmanuel Fureix ajoute qu'il y aura en parallèle du dialogue de gestion *formation*, un dialogue de gestion *recherche*, avec les unités de recherche en avril.

Lancement de Notilus

Lucie Gournay présente la nouvelle application déployée le 1^{er} mars 2024. L'objectif est de dématérialiser la gestion des déplacements des personnels tout en respectant la politique mission de l'établissement. . Le premier constat est que le lancement a été très chaotique (problèmes techniques etc...).

Les deux référents administratifs au sein de la faculté sont Imane Mimouni et Jean Louis Bayle. Lucie Gournay les remercie pour leur travail et implications lors de ces premières semaines. Les différentes difficultés sont en cours de résolution.

Lucie Gournay précise qu'elle a fait remonter la question des frais réels et frais forfaitaires. La question sera donc étudiée.

Imane Mimouni fait un retour de la réunion qui s'est déroulée le mercredi 27 mars 2024 sur Notilus, à laquelle elle a assisté avec Jean-Louis Bayle. Il a été précisé lors de cette réunion que les gestionnaires de saisies n'ont toujours pas la possibilité de saisir les missions des intervenants extérieurs. Une demande alternative a été demandée afin de traiter les demandes en cours. Les missions standards et les frais réels vont être revus au niveau de la direction des affaires financières (DAF).

Partenariats Orly international et UIA

Lucie Gournay présente l'objectif de ces partenariats, qui pourraient répondre à des manques identifiés comme par exemple pour les étudiants décrocheurs. Cette année, une expérimentation a été menée pour les étudiants de L1 qui ne s'étaient pas présentés à leurs partiels afin de leur demander s'ils voulaient une réorientation ou un emploi. Nicolas Bilet, responsable au bureau d'appui à l'insertion professionnel, a reçu les retours des étudiants.

Orly international recrute des étudiants qui ont des compétences linguistiques. Une vingtaine d'étudiants a répondu à l'appel (en vue d'obtenir des jobs étudiants ou des CDI).

Si les étudiants veulent une réorientation, ils sont dirigés vers le service commun universitaire d'information, d'orientation (SCUIO-BAIP).

Le deuxième manque identifié est l'absence de mentorat notamment pour trouver de l'aide afin d'obtenir des stages ou de l'alternance. L'Université Inter-Age, une association qui regroupe essentiellement d'anciens cadres, est totalement d'accord pour nous trouver, au sein de leur membre, des mentors pour les étudiants qui en auraient besoin.

Virginie N'Dah-Sekou demande si le mentorat pourra être étendu au sud Seine et Marne (Sénart). Lucie Gournay précise que c'est effectivement possible en particulier avec un partenaire comme La Poste, elle reste ouverte à d'autres propositions de partenariats.

Ewan Zindy demande si ce projet peut s'étendre à Roissy Charles De Gaulle.

Nicolas Bilet précise que les actions de l'association Orly International s'étendent en dehors de la zone d'Orly. Le prochain Forum de recrutement qu'ils organisent propose des offres pour Primark à Créteil Soleil. Cependant, pour le nord de Paris, il n'y a que DHL, l'un de nos partenaires, qui offre déjà des possibilités au nord de Paris.

Alliance Aurora

Laure Gallouet présente certaines activités d'Aurora, elle fait partie d'un groupe de travail qui s'appelle *Culture identité et diversité* qui offre une meilleure vision sur les activités susceptibles d'intéresser les enseignants.

Différentes conférences en ligne auront lieu entre avril et juin sur la thématique du développement durable ainsi qu'un séminaire organisé à Naples en septembre et octobre, notamment sur la vulnérabilité au sens large (risques environnementaux, santé mondiale...).

Les financements des projets de recherche Aurora sont ouverts jusqu'au 30 avril 2024, il est possible de financer des projets de recherche collaboratif participatif des écoles d'été thématique et des mobilités pour jeunes chercheurs. Il faut cependant respecter l'une des conditions qui est de rassembler des chercheurs d'au moins trois universités Aurora.

Jacques Paviot demande qui est le financeur des projets. Laure Gallouet confirme que le financement sera bien pris en compte par Aurora si les conditions sont respectées.

Rapporteur RIPEC3

Lucie Gournay présente le RIPEC3 qui est une prime pour les enseignants chercheurs, évolution de la PEDR. La direction de l'université a annoncé lors d'un CAC restreint qu'ils allaient demander aux composantes de faire remonter les listes des enseignants-chercheurs élus des conseils de gestion afin de leur proposer d'être rapporteurs.

Jacques Paviot précise que les collègues évalués seront ceux de l'université de Nantes, et non ceux de l'Université Paris-Est-Créteil.

3. Retour des missions Relations internationales

Guillaume Marche présente les retours de sa mission de septembre à l'Université de Virginie, avec laquelle le département d'anglais a un échange de lecteurs de langue depuis de nombreuses années. Ce partenariat pourrait s'élargir à un échange de professeur avec comme plus-value pour les étudiants des deux universités un enrichissement au niveau des méthodes d'enseignement et des traditions.

Le but de la mission était de se renseigner sur l'intérêt que pouvait avoir les enseignants de l'université de Virginie pour ce type d'élargissement et son éventuelle mise en place.

Le bilan est plutôt encourageant après discussion avec 8 départements de l'Université de Virginie, dont 5 ont montré un véritable intérêt. A contrario, certains responsables du Collège des arts et sciences voyaient surtout un intérêt dans la perspective de collaborations scientifiques, de publications conjointes et de codirections de thèse.

Il pourrait y avoir 4 scénarios possibles :

- Echange de poste à poste (problématique pour des raisons d'accréditation sur les notations)
- Echange de poste à poste sur des demi-semestres (pas d'accréditation à demander ni de problème de notation)
- Enseignements communs : le collègue vient et intervient dans le cours de la personne qui l'accueille (le problème sera de garder sa rémunération lors de son intervention, sans qu'il n'assure d'enseignement dans sa propre université)
- Professeur invité mais dans un système différent que celui existant (frais de séjour et frais de transport à prendre en charge par l'une ou l'autre des universités)

Guillaume Marche aimerait informer et identifier les collègues qui seraient susceptibles de partir ou accueillir un collègue de l'Université de Virginie.

Aicem El Matoussi demande qui financerait les échanges entre les deux universités, Guillaume Marche répond que le BQER pourrait être une solution.

Graciela Villanueva et Laure Gallouet reviennent sur leur déplacement en Colombie qui faisait partie du projet *Hors Europe* dont le financement avait été pris en charge par la DRI. La Colombie est un partenaire assez important avec la France en termes d'échanges étudiants.

Les liens étaient déjà existants avec l'université à Barranquilla : un accord cadre a été signé, mais sans convention. Une rencontre a aussi eu lieu avec l'Université Nationale, pour renouveler la convention.

Graciela Villanueva et Laure Gallouet ont visité 7 universités, 3 à Barranquilla et 4 à Bogotá. Il y a une volonté de multiplier les conventions d'accord-cadre. Des discussions ont eu lieu sur les échanges des étudiants, des enseignants et des recherches. Les étudiants sont bilingues en anglais, mais ont un niveau moins solide en Français : ils seraient intéressés par les parcours du Delcife. En effet, l'Université de Colombie paierait un semestre au Delcife pour ses étudiants et ceux-ci resteraient sur un autre semestre dans un parcours classique.

4. Proposition du campus des métiers artisan de l'image

Lucie Gournay présente la proposition en lien avec le campus des métiers "artisan de l'image". Ils ont pour objectif de créer une synergie sur le territoire pour répondre aux attentes des recruteurs et proposer des formations dans les métiers de l'audiovisuel. L'UPEC est membre de ce campus des métiers. Dans ce cadre, elle est associée à l'INA et à l'école MELIES afin de proposer une offre de formation, du CAP au doctorat. Ce sont de nouveaux programmes qui sont partiellement financés.

Lucie Gournay, Damien Zanone et Emmanuel Fureix ont reçu des représentants de l'INA et de l'école MELIES. Ces deux institutions ont un programme pour les élèves décrocheurs. Lors de cette réunion, la création d'un master en alternance ou l'adossement de leurs formations à un Master existant (M1-M2) ont été évoqués. En effet, leurs étudiants auraient besoin de compétences spécifiques sur les champs de la narration, l'écriture de scénarios. De plus, les deux institutions n'ont pas de statut leur permettant de délivrer un diplôme de grade Master. Du côté de l'UFR, une proposition de création d'un parcours de licence *artisan de l'image* pourrait former les étudiants à la

fabrication et l'analyse d'image, mais surtout à la narration. L'UFR LLSH pourrait également attirer de bons élèves et produire des compétences qui permettraient un dialogue entre techniciens et spécialistes de la narration. L'INA et MELIES s'engage à trouver des intervenants pour les cours les plus techniques. Des ateliers d'écritures seraient souhaitables dans ce parcours. Lucie Gournay aimerait que cela soit financé par le CMQ.

L'autre proposition serait la création d'un Master en Fi ou en FA à deux publics : les étudiants LLSH avec un niveau licence 3, et les étudiants de l'INA et MELIES avec une équivalence. Les séminaires seraient ouverts à différents profils. Un débat s'engage. Emilie Née pose la question de l'accueil des étudiants en raison des contraintes de locaux. . Nicolas Bilet se demande s'il y a une réelle insertion professionnelle et si des parcours seront fermés pour pouvoir ouvrir la formation... Lucie Gournay précise qu'elle a indiqué à Arnaud Thauvron qu'aucun parcours ne serait supprimé si ce nouveau partenariat devait se concrétiser.

Bernard Gendrel montre son intérêt pour cette formation, et s'interroge sur le nombre d'étudiants potentiel en Master. Il souhaite savoir si la formation sera adossée à un seul ou plusieurs départements.

Lucie Gournay précise qu'il s'agit d'une dizaine d'étudiants et que la question d'une mutualisation de parcours ou d'enseignements est à étudier.

Karine Lapeyre propose l'ouverture d'un Master Lettres-image plutôt que de l'adosser au Master Histoire Métier de l'image et du son.

Aicem El Matoussi demande si la VR (*Virtual reality*) serait aussi incluse dans ce projet. Lucie Gournay et Emmanuel Fureix répondent que ce sera bien le cas.

5. Vote : demi-contrat doctoral UFR LLSH

Emmanuel Fureix présente le financement et le recrutement d'un demi-contrat doctoral. Les contrats doctoraux peuvent être financés à 50 % par l'université et à 50% par les facultés ou les laboratoires. Dans ce cadre, l'UFR propose de financer un nouveau demi-contrat doctoral. Sur le SharePoint figure le cadrage général des 10 demi-contrats à l'échelle de l'Université ainsi que le cadrage proposé par l'UFR LLSH.

Le financement demandé à l'université pour ce demi-contrat est de 58 000€ étalés sur 3 années.

Concernant l'éligibilité à ce contrat, peuvent être candidats des doctorant(e)s sous la direction d'un encadrant(e), membre d'un laboratoire de l'UFR et membre d'un département. Un encadrant ne pourra pas présenter plus d'un candidat. Les candidatures seront ensuite examinées par la commission ad-hoc de l'UFR.

Le calendrier est plus favorable que l'an dernier puisque le vote final en commission recherche de l'UPEC aura lieu en juillet et la présélection devra être faite le 17 juin 2024 au plus tard. Il sera possible d'envoyer les candidatures après la sélection des écoles doctorales fin mai, et prévoir les auditions autour du 13 juin.

Myriam Baron demande si les modalités dans l'engagement sur les trois ans sont toujours les mêmes. Lucie Gournay éclaircira ce point avec Jean-Louis Bayle, responsable financier.

Alexandre Borrell demande si les laboratoires ne devraient pas faire un classement. Emmanuel Fureix répond que lors de discussions avec les directions de laboratoire, ceux-ci trouvaient que cela était source de difficultés.

Le financement d'un demi-contrat doctoral est mis au vote et adopté à l'unanimité

6. Vote : Appel crédits pédagogique

Emmanuel Fureix présente les cinq demandes de crédits pédagogique pour un total de 1 240€ qui correspondent au cadrage des crédits pédagogique.

Bloc 2 Histoire d'Amérique Latine :	- 160 € Projection au cinéma du palais
Festival d'histoire populaire :	-120 € impression Séminaire d'histoire contemporaine -500€ Patchwork Festival d'histoire populaire
Langue romane :	- 400€ billets de cinéma Festival CLaP
Lettre :	- 60€ visite guidée musée de la vie romantique

Les demandes de crédits pédagogiques par les départements sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

7. Vote : Appel crédits Master

Emmanuel Fureix présente les trois demandes de crédits Master

- Plusieurs voyages dans la Drôme pour un montant de 250 € de Simon Chaumeau
- Déplacement aux archives départementales du Tarn pour un montant de 136€ de Merlin Leroux
- Achat d'une carte de lectrice annuelle à la bibliothèque nationale de France pour un montant de 35€ de Dorène Fleury.

L'appel à crédits Master est mis au vote et adopté à l'unanimité.

8. Vote : Modification du calendrier de la L3 Créteil Formation initiale.

Elisabeth Vialle et Clément Duyck présentent l'ajustement sur la ligne concernant L3 LEA FI Créteil.

Le premier ajustement concerne les examens qui avaient été placés pendant la pause de printemps. Malheureusement, l'université est fermée cette semaine-là. Il est proposé que la semaine d'examens ait lieu une semaine avant, soit sur la semaine de révision.

Le deuxième ajustement concerne le LEA Sénart où le jury serait avancé d'une semaine en juillet.

La modification du calendrier est mise au vote et adopté à la majorité moins une abstention.

9. Questions diverses

Alexandre Borrell demande le nombre de participants lors de l'élection collèges usagers.

Pierre Zeghdoudi indique qu'il y a une quarantaine de votes et une seule liste. Les raisons avancées sur le peu de participations seraient le fait qu'il n'y ait qu'une seule liste, ce qui limite l'enjeu pour les votants, ainsi que le manque d'informations des étudiants sur le rôle du conseil de gestion et son intérêt pour eux.

Sophie Blanchard s'interroge sur l'annonce de la réforme des Master MEEF, qui n'est toujours pas concrétisée, y a-t-il des informations ou une anticipation à envisager avant la rentrée ?

Lucie Gournay indique que les confédérations de doyens et les syndicats ont annoncé que l'application de la réforme est impossible à mettre en œuvre pour la rentrée prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée.